



Paris, le 19 février 2024

Pierre PEYSSON, élu Président de la Commission éolien en mer du SER

Pierre PEYSSON, Directeur France Eolien en mer – RWE, a été élu, vendredi 16 février, Président de la Commission éolien en mer du Syndicat des énergies renouvelables. Il succède à Cédric LE BOUSSE.



Ingénieur de formation, Pierre PEYSSON, 42 ans, travaille dans l'éolien en mer depuis début 2008 et dirige depuis 3 ans les activités françaises de l'éolien en mer chez RWE. Membre engagé au sein de la Commission éolien en mer du SER et de ses groupes de travail depuis des années, Pierre PEYSSON a activement contribué à la reconnaissance de l'éolien en mer comme pilier essentiel du mix énergétique français.

« L'éolien en mer en France existera de manière durable grâce à sa capacité à créer de véritables projets de territoire tout en s'insérant dans un marché européen en plein essor. Je souhaite que notre Commission éolien en mer puisse renforcer ses liens avec toutes les forces vives motivées et animées par l'intérêt général pour notre filière. C'est avec passion et détermination, dans un esprit collectif, que je guiderai nos actions au sein de la Commission. Nous aurons besoin de l'énergie de tous », déclare le nouveau Président de la Commission éolien en mer, à l'issue de son élection.

La Commission éolien en mer du SER regroupe plus de 93 adhérents, des plus grands énergéticiens aux PME, start-ups, bureaux d'études, clusters et laboratoires de recherche.

De son côté, Jules NYSSSEN, Président du SER remercie Cédric LE BOUSSE pour son action efficace au service de la filière pendant ses deux années de présidence et adresse toutes ses félicitations à Pierre PEYSSON.

Contacts presse :

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00
Cynthia KARI – 07 87 14 71 26
service_presse_ser@enr.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  **Syndicat des énergies renouvelables**

